

CAHIER SPECIAL DES CHARGES GIN23002-10059

Marché de services relatif au recrutement de structures pour la formation accélérée de 200 jeunes à Conakry.

N°	Questions	Réponses
1	<p>Afin de prendre en compte les délais d'acheminement des différentes pièces de notre dossier, ainsi que de nous permettre de constituer un groupement solide avec des entreprises locales, nous souhaiterions savoir s'il serait possible d'étendre la date limite de soumission, initialement prévue au 21/05/2026, pour le 29/06/2026</p>	<p>Vu le calendrier et les contraintes opérationnelles du projet, il n'est pas envisageable de reporter la date limite de dépôts des offres.</p>
2	<p>Dans le cadre de la préparation de notre offre technique et financière relative au Lot 3 - Formation aux métiers miniers, nous souhaiterions obtenir une clarification concernant la formation en conduite d'engins lourds et poids lourds.</p> <p>Nous aimerions savoir si les vingt (20) bénéficiaires prévus pour cette filière devront être formés sur l'ensemble des quatre (4) engins mentionnés dans l'offre, ou si une répartition/spécialisation des participants par type d'engin est envisagée.</p>	<p>Les jeunes bénéficiaires devront être formé par type d'engin minier afin de renforcer leur maîtrise technique et favoriser leur spécialisation.</p> <p>À cet effet, les bénéficiaires pourraient être répartis en groupes de cinq (5) par engin pour garantir un meilleur encadrement et davantage de pratique individuelle.</p>
3	<p>Locaux et équipements de formation : Enabel dispose-t-il déjà de partenariats avec des centres de formation professionnelle (CFP) ou d'autres structures permettant la mise à disposition de locaux et de matériels adaptés aux formations prévues ?</p>	<p>A date, Enabel n'a pas de partenariat formel avec les centres de formation professionnelle permettant une mise à disposition des salles ou du matériel de formation. C'est pour cela qu'il est indiqué au paragraphe 3.4.4 du CSC que les frais relatifs aux aspects logistiques pour l'organisation des ateliers, formations et restitutions (réservation de salles et impression de documents didactiques) seront pris en charge par le prestataire avec la validation préalable d'Enabel. Ces frais doivent donc être inclus dans le prix global forfaitaire du marché. Cependant le matériel de formation sera pris en charge par Enabel dans le cadre de ce marché.</p>

4	<p>Entreprises partenaires pour les stages : Des partenariats avec des entreprises d'accueil pour les stages ont-ils déjà été établis par Enabel, ou cette mobilisation relève-t-elle entièrement du prestataire ?</p>	<p>Dans le cadre de ce marché, cette responsabilité incombera entièrement au prestataire.</p>
5	<p>Sélection des 50 bénéficiaires du Lot 2 : Pouvez-vous confirmer qu'Enabel fournira au prestataire une liste principale de participants présélectionnés, ainsi qu'une liste complémentaire/de réserve en cas de désistement ?</p>	<p>Oui, Enabel en synergie avec le ministère de la jeunesse dispose d'une base de données de jeunes.</p>
6	<p>Certification des bénéficiaires : Concernant la certification des apprenants, Enabel dispose-t-il déjà de partenariats ou de dispositifs existants avec des organismes certificateurs, ou bien cette composante doit-elle être entièrement prise en charge et organisée par le prestataire ?</p>	<p>Même si des discussions ont été entamées, la certification relève du prestataire.</p>